Les essences exotiques dans la forêt suisse

Autor(en): **Badoux, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **74 (1923)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785974

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

74me ANNÉE JUILLET 1923 № 7

Les essences exotiques dans la forêt suisse.

Conférence faite à la 3e série de conférences forestières du 5 au 10 mars 1923, à Zurich, par le professeur *H. Badoux*.

Messieurs et chers collègues,

Je n'ignorais pas, quand j'ai choisi ce sujet et assumé la responsabilité de venir le traiter devant vous, que je m'exposais au risque d'affronter beaucoup de scepticisme. Je sais que très nombreux sont parmi vous, Messieurs, ceux qui ne croient pas à la valeur des exotiques pour la forêt de notre pays.

Je ne me flatte pas de les convertir. Tel n'est pas non plus le but de cette causerie.

On est mal fixé encore sur la valeur définitive que peut avoir, pour l'économie forestière suisse, l'introduction d'essences forestières non indigènes. Mais surtout, on est insuffisamment renseigné sur les résultats aujourd'hui acquis.

Aucun travail d'ensemble n'a encore paru. Et il est permis de penser qu'on n'a pas toujours su tirer un parti judicieux des expériences faites à ce jour.

Aussi bien, notre but sera-t-il très modeste: récapituler ces résultats, en utilisant aussi parfois ceux gagnés à l'étranger; entendre vos avis et soumettre à votre discussion les idées qui se dégageront des faits que j'aurai l'honneur de vous exposer.

Constatons d'abord que ces essais de naturalisation en Europe sont anciens. Pour quelques espèces, ils durent depuis 300 ans; pour d'autres, à peine depuis 60 ans.

L'idée de l'acclimatation d'arbres étrangers, quand on y réfléchit, est en somme assez naturelle. Notre forêt de l'Europe centrale est pauvre en essences propres à la grande culture forestière — douze environ. Ceux qui, savants, voyageurs ou officiers en service étranger, purent contempler la forêt tropicale, celle du Japon ou des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, aux très nombreuses espèces,

parfois de dimensions fabuleuses, éprouvèrent sans doute le désir d'en enrichir leurs forêts natales. Sentiment bien humain, en somme, et qu'il ne viendrait à l'idée de personne aujourd'hui de condamner.

Modestes débuts d'abord. Semis dans des parcs et jardins privés — l'initiative privée, en ces matières aussi, a précédé celle des gouvernements. Puis cela devint une question de mode. Ce fut, parmi les riches amateurs, à celui qui pourrait exhiber les plus nombreuses collections d'exotiques.

En Angleterre, en France, en Belgique et ailleurs, en Suisse aussi, ce mouvement gagna du terrain. Et quand les horticulteurs s'en mêlèrent, il s'enfla si bien qu'il réussit à éliminer des parcs, presque partout, nos arbres et arbustes indigènes.

Quels sont aujourd'hui, dans les parcs municipaux et privés de notre pays, les arbres qui tiennent le haut du pavé, qui occupent la place d'honneur? Le *Sequoia gigantea,* le *Chamaecyparis Lawsoniana,* le *Magnolia,* le *Cedrus Libani,* le *Robinier faux-acacia,* le *Liriodendron tulipifera,* les *Thuya,* l'*Abies Nordmanniana* et *Pinsapo,* le *Biota,* le *Populus canadensis,* le *Gleditschia triacanthos,* le *Cercis siliquastrum,* l'*Araucaria imbricata,* et une foule d'autres encore. Parmi les arbrisseaux, on y voit foisonner les *Lilas, Glycine, Forsithia, Mahonia,* etc., etc.

Nos érables, les chênes du pays, l'ormeau? On les a proprement mis au rancart. Est-ce un bien, est-ce un mal! En tout cas, c'est un fait certain.

Rien d'étonnant, en face de ce fait, à ce que les forestiers aient été curieux de tenter aussi l'aventure dans leurs boisés.

Et, d'emblée, deux camps se sont formés parmi eux: d'un côté, ceux qui approuvaient, les idéalistes; de l'autre, ceux qui condamnaient cette innovation, les sceptiques. *Bühler,* dans son „Waldbau" nous l'a dit: „*Die Einführung der fremden Hölzer in die Wälder bildet seit Jahrhunderten eine Streitfrage.*" Et il ajoute: „*Wie vor 200 Jahren ist auch heute die Forstwelt gespalten.*"

Notons ici que cet auteur s'est rangé du côté des détracteurs, des négatifs.

La question est ouverte depuis 1550 environ. On en a discuté dès lors, entre botanistes et forestiers, sans interruption. Le temps nous manque pour suivre les péripéties de cette longue discussion. Ceux que cela intéresse en trouveront une intéressante récapitulation au vol. II du „Waldbau", du professeur A. Bühler.

En *Allemagne*, c'est de 1750 à 1800 que l'on a pratiqué l'acclimatation des exotiques le plus intensivement. G. L. Hartig enraya en quelque sorte cet engouement. Et, durant environ 80 ans, on ne s'en préoccupa guère.

Vers 1880, *J. Booth* remit la question sur le tapis et réussit à lui donner une réelle ampleur, en partie grâce à l'appui de Bismarck, grand ami des arbres, et qu'il avait su gagner à sa cause. Mais, tandis qu'autrefois elle était laissée à l'initiative des gérants forestiers, ce sont les stations de recherches forestières, puis le gouvernement prussien qui ont pris la direction des essais.[1]

Les publications relatives aux résultats des essais allemands sont nombreuses. Il semble en ressortir que le nombre des espèces utilisables est restreint.[2]

En Suisse. Nous avons connu aussi, mais dans une plus faible mesure qu'à l'étranger, ces périodes d'engouement alternant avec d'autres pendant lesquelles le forestier semble condamner en bloc, quasi mépriser, les représentants de la sylve étrangère. Nous sommes présentement dans une période indécise. On ne sait exactement que penser de l'affaire; les résultats des recherches à l'étranger déroutent un peu. Le pin Weymouth, grand favori pendant longtemps, est aujourd'hui fortement atteint par une maladie cryptogamique et décourage plusieurs de ses partisans. Mais jamais on n'a autant planté de Douglas!

Pas trace d'un plan quelconque, aucune orientation officielle. On attend et s'en remet au hasard d'apporter la lumière dont on a besoin. On se laisse surtout impressionner par les déboires et on omet trop souvent de tirer parti des résultats favorables.

Ce n'est guère que vers 1810—1820 que les forestiers suisses introduisent timidement quelques exotiques dans leurs forêts. C'est d'alors que datent nos plus vieux bouquets forestiers du *pin Weymouth* (Rütiwald, Niederscherli, Morat, Bremgartenwald, Berthoud, Biglenwald).

Dans la suite, plusieurs autres communes plantèrent du Weymouth: Zofingue, Lenzbourg, Rapperswil, etc.

---

[1] En Prusse, l'étendue des forêts domaniales consacrée aux essais avec essences exotiques était, en 1900, de 640 ha; en 1910, elle avait été réduite à 417 ha.

[2] Pour la Prusse, ce nombre était, d'après une publication du professeur Schwappach, de huit espèces seulement.

Il semble que vers le milieu du 19e siècle les exotiques n'étaient plus guère en faveur auprès de nos forestiers.

Leur cause reçut un nouvel élan grâce au rapport présenté en 1861 par l'inspecteur forestier bernois *Ad. von Greyerz,* à la Société forestière suisse (Réunion de Neuchâtel), sur la culture des exotiques.

Sa proposition d'instituer des essais fut admise. Une commission spéciale de 5 membres fut nommée à laquelle fut alloué un crédit annuel de 100 fr. pour l'exécution de ces essais.

Le président de la commission fut désigné en la personne de M. *Kopp,* professeur à l'Ecole forestière, lequel se mit à l'œuvre avec beaucoup d'entrain. Des essais furent tentés; des inspecteurs forestiers installèrent des pépinières pour exotiques (M. Davall, à St-Légier); la *Zeitschrift* publia de nombreux articles d'orientation sur les exotiques et leur culture. Et le président de la commission spéciale présenta chaque année, aux réunions forestières, son rapport sur l'avancement des essais.

On était rempli du plus bel optimisme.

Tout ce mouvement reçut comme une consécration populaire. Et même l'Amérique vint l'appuyer.

C'était peu après les inondations de 1868, de terrible mémoire, dont on attribua la cause principale au déboisement de nos montagnes et au mauvais état de leurs forêts.

Emu par le malheur qui venait de frapper son pays, le consul suisse à St-Francisco M. *Berton* avait lancé un appel aux Suisses établis en Californie. Il avait eu cette délicieuse attention de les inviter à recueillir des graines d'arbres forestiers aptes à réussir dans notre pays. Il montrait que la plantation de forêts sur les montagnes était le seul remède efficace pour lutter contre les inondations.

Cet appel eut un plein succès. En février 1871, notre Conseil fédéral reçut ainsi un envoi de graines forestières qui furent distribuées entre les cantons.

Un autre consul suisse, M. *A. Hitz,* à Washington, s'adressa directement au Département de l'Agriculture des Etats-Unis. Ses deux envois contenaient des graines de 130 espèces ligneuses différentes. Etaient surtout représentés: *Sequoia gigantea* et *Pinus insignis.* De ces graines américaines de 1871, dont la fourniture fut due à un mouvement de confraternité helvétique que je suis heu-

reux de pouvoir rappeler, peu sans doute sont venues à bien. Selon toute probabilité, nos forêts ne comptent aujourd'hui que quelques rares spécimens provenant du don suisso-américain.

Mais revenons à notre commission d'essais. En 1877, son président M. le prof. Kopp présenta son 13e rapport. Ce fut le dernier.

Elle ne trouvait plus l'accueil encourageant du commencement. Les résultats avaient-ils déçu? On doit l'admettre. La commission fut dissoute. Et, dès lors, plus jamais la question des exotiques n'a reparu à l'ordre du jour des réunions de notre Société forestière suisse.

Aucune autre Société ne l'a reprise. Et notre *Station fédérale de recherches forestières* n'a pas cru opportun de l'inscrire, comme en Allemagne, au programme de ses travaux.

L'utilisation des exotiques dans la culture forestière fut abandonnée, dès lors, aux administrations forestières communales et cantonales, mais surtout aux propriétaires particuliers.

M. le Dr *J. Coaz* n'a cessé, il est vrai, de pousser dans cette direction. Il a encouragé ces essais et leur a donné tout le poids de sa haute autorité.

La France qui avait débuté par la création du fameux parc Vilmorin des *Barres*, pour l'introduction du pin de Riga, a montré dès lors, en somme, peu de zèle. L'Administration forestière a été plutôt passive. Toutefois, l'Ecole des Barres possède un grand parc pour la culture des exotiques. L'Ecole de *Nancy* a créé, dans la forêt d'Amance, deux arboretums (dont l'un de 10 ha) où se poursuivent d'intéressants essais. Le professeur Flahault en a instauré au *Mont Aigoual,* dans les Cévennes (1250 m alt.), vers 1905, sur une étendue de 50 ha.

En *Italie*, l'Ecole forestière de Florence vient d'élaborer un programme d'essais conçu sur une vaste échelle et qu'a exposé en détail, dans les Annali de l'école, M. le professeur *A. Pavari.*

La Belgique, enfin, a créé en 1897, à Grœnendæl, un parc d'essais de 13 ha, divisé en parcelles d'un are et qui, en 1899, contenait 277 espèces. Il est du ressort de la „Station de recherches forestières."

En somme, si l'on considère la question pour l'Europe centrale, on peut bien dire que l'utilisation des exotiques préoccupe à nouveau vivement le monde forestier. (A suivre.)